



Ville de Lac-Sergent

1525, chemin du Club-Nautique
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0
Courriel : lac-sergent@derytele.com
Site internet : www.villelacsergent.com

Tél. : 418 875-4854 Téléc. : 418 875-3805

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le Conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 16 avril 2018, les projets de règlements suivants visant à bonifier les modalités applicables aux quais et de créer une zone de conservation à l'endroit du lac.

- #356-18** Projet de règlement modifiant le règlement 310-14 Plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation de conservation à l'espace correspondant au lac Sergent.

- #357-18** Projet de règlement modifiant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanismes numéro 311-14 et le règlement de zonage 314-14 afin de bonifier les modalités applicables aux quais et de créer une zone de conservation à l'endroit du lac Sergent.

Ainsi, **une assemblée de consultation publique**, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, se tiendra **le jeudi 24 mai 2018**, à compter de **19h00**, au **1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent**. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera les projets de règlements et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Ces projets de règlements contiennent des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Fait à Lac-Sergent, ce 8^e jour du mois de mai 2018.

Josée Brouillette
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière